

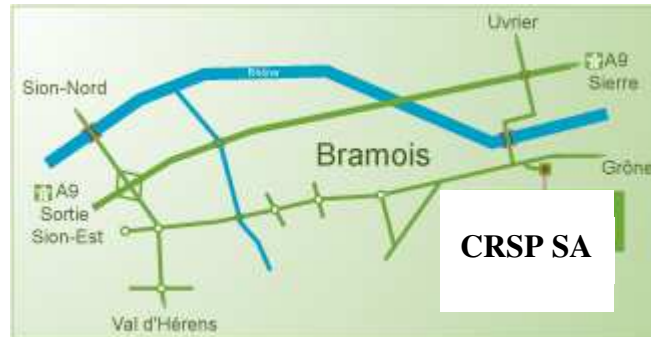
LISTE PRIX

Valable dès le 1^{er} janvier 2024

CRSP - Centre de stockage et recyclage des Paujes

Route de Chippis – 3979 Grône

Plan d'accès



Horaire d'été

07h00-12h00

13h00-17h00

Horaire d'hiver

07h45-12h00

13h00-16h45

Centre de recyclage

Prix HT
CHF / m3

Prix HT
CHF / tonne

Matériaux d'excavation propre 100% recyclables MEP 1 – Matériaux pierreux		2.00
Matériaux d'excavation propre partiellement recyclables MEP 2 – >50% Matériaux pierreux		12.00
Matériaux non bitumineux de routes (revalorisable)		2.00
Matériaux bitumineux		6.50
Béton trié propre (100% béton)		4.50
Béton recyclable		12.50
Tuiles		37.50
Carreaux de plâtre massif « alba » (humidité <10%)		41.50
Plaques de plâtre cartonnées (humidité <10%)		51.50
Souche		150.00
Isolation recyclable laine de verre sèche et propre, marque Isover	73.00	
Batterie de camion / voiture A déposer dans le bac réservé à cet effet		gratuit
Ferraille propre A déposer dans la benne réservée à cet effet		gratuit

CONDITIONS 2024

Décharge Type B	Prix HT CHF / m3	Prix HT CHF / tonne
Matériaux d'excavation propre non-recyclables (MEP 3)		33.00
Matériaux d'excavation faiblement pollué (T) (< Annexe 3.2)		37.50
Matériaux d'excavation peu pollué (> Annexe 3.2)		37.50
Matériaux de démolition inertes		37.50
Béton démolition inerte (non recyclable)		37.50
Matériaux non bitumineux de routes (non revalorisable)		37.50
Autres déchets minéraux		37.50
Boues et résidus de traitement		37.50
Verre non soumis OMoD		37.50
Plâtre non-recyclable / Fermacel		61.50
Eternit avec amiante (en big bag)		160.00
Supplément triage (bois, métal, plastiques)		85.00
Isolation non recyclable	88.00	

Les prix « Recyclage » et « Décharge » s'entendent pour des matériaux, livrés et déchargés par les propres moyens du client.

Tous les matériaux remis doivent satisfaire aux exigences suivantes de l'Ordonnance sur la Limitation et l'Élimination des Déchets (OLED) : Annexe 3.1 pour les matériaux recyclables, Annexe 5.2 pour les matériaux mis en décharge. Toute non-conformité entraînera le refus de la livraison, voir des frais.

Pour les grands chantiers (>2'000 t) une annonce préalable est requise.

Les déchets de fibrociment contenant de l'amiante (Code OMoD : 17 06 98, type Eternit) doivent être livrés en respectant les recommandations de l'aide à l'exécution intercantonale « Élimination des déchets contenant de l'amiante » et doivent être annoncés au préalable.

Paiement à 30 jours nets, sans rabais, ni escompte.

Tous nos prix sont hors T.V.A.

CRSP SA se réserve le droit d'adapter les prix et conditions en tout temps.

Renseignements : T 027 203 18 45 – crsp@lathiongroup.ch

Administration, facturation : T 027 329 24 27 - compta@lathiongroup.ch

www.lathion-carrieres-garages.ch